

L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale



Mai 2021

Edito

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes soulagés car bon nombre de nos concitoyens ont été vaccinés. Bien heureusement, nous n'avons recensé que peu de cas de COVID sur la commune. Cependant, ne baissons pas la garde. Continuons à nous protéger, et par la même, protéger notre entourage. Il y a encore peu à patienter pour retrouver une vie normale.

Avec toutes les associations à l'arrêt et nos manifestations annulées, notre fonctionnement s'en trouve quelque peu chamboulé. Pour ma part, sur le plan municipal, le plus compliqué et le plus navrant est de ne pas pouvoir aller à votre rencontre et communiquer en direct.

Dans ce contexte, les commissions du conseil municipal en profitent pour accélérer tous les projets sur lesquels nous nous sommes engagés :

La Commission voirie a sélectionné, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée, les chemins qui requièrent des réparations,

La Commission école prépare la rentrée prochaine, avec l'arrivée de très jeunes enfants, en continuant l'élaboration d'un goûter pour leur faire apprécier les produits locaux,

La Commission développement économique œuvre pour la remise en état du patrimoine communal (maison pour tous et église de Vagnas),

La Commission urbanisme et aménagement, en relation avec le cabinet Géossiap, avance sur le projet de la traversée de la RD 579,

La Commission animation culture sports loisirs s'est réunie très récemment afin de réfléchir et préparer des événements pour vous distraire dès que possible.

Concernant les délibérations de la Communauté des Communes, le point chaud de cette année reste les Ordures Ménagères. Nous travaillons activement sur cet épineux sujet pour rétablir l'équilibre et apporter un service à la hauteur de vos attentes. Ce budget, très scrupuleusement étudié, tente à résorber la perte due à la mauvaise gestion des OM, avec un résultat de clôture de 231 750€ en investissement et -189 361,73 en fonctionnement.

Un comité d'usagers a été créé pour permettre à ces derniers de s'exprimer, d'être écoutés, de faire des propositions pour améliorer les actions des services de la collectivité.

(l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie)

Côté urbanisme : depuis mars 2017, la communauté de communes assure le suivi des Plans Locaux d'Urbanisme déjà en vigueur et finalise ceux en cours d'élaboration.

Je ne peux, ici, vous énumérer tous les points soumis à délibération au conseil communautaire, mais sachez que tous les comptes-rendus sont à votre dispositions en mairie ou par mail sur demande.

Je vous souhaite un bon début de printemps avec l'espoir de se retrouver au plus vite.

Amicalement

Monique MULARONI
Maire de Vagnas

Le conseil municipal du 16 avril 2021

10

Etaient présents à ce Conseil : Monique Mularoni, Michel Failla, Josiane Bouniol, Louise Lacoste, Bernard Schaeck, Christine Buisson, Régine Laignel, Jérôme Roux, Florent Tritto.

Absents excusés : Christine Eybalin (a donné procuration à Florent Tritto) et Hubert Martin (a donné procuration à Christine Buisson).

Selon l'ordre du jour, les conseillers ont délibéré sur les sujets suivants:

Restitution de la compétence mobilité à la Région Auvergne Rhône Alpes:

La compétence est actuellement attribuée à la Communauté de Communes. Celle-ci souhaite la transférer à la Région. Ce transfert suppose au préalable que la communauté restitue la compétence aux communes. Pour que la restitution de compétences soit arrêtée par le préfet, la délibération du conseil communautaire doit être approuvée par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant les deux tiers de la population. Cette majorité doit en outre comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale concernée.

Considérant que les statuts devront en outre prévoir la possibilité pour la communauté de conclure avec la région une convention portant délégation de la compétence sur son territoire, après en avoir délibéré, le conseil Municipal approuve à l'unanimité la restitution de compétence.

Augmentation de la taxe d'aménagement sur certains secteurs :

Des travaux de voirie, d'extension du réseau d'assainissement collectif et d'extension du réseau d'eau potable vont devoir être entrepris dans les mois à venir pour desservir les terrains constructibles des secteurs du Chemin de Sallet et dans un futur sur le secteur du terrain Delbecq.

Pour couvrir partiellement les dépenses qui vont être engagées par la commune, Madame Le Maire propose que le taux communal actuellement fixé à 4,80 % sur l'ensemble du territoire communal soit valorisé au taux de 9,80 % sur les terrains desservis par le Chemin du Sallet ainsi que sur le secteur du terrain Delbecq.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité, compte tenu de l'ensemble des travaux, de passer le taux à 9,80 % qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2022 et sera applicable sur les parcelles cadastrales D0373-D0591-D0692-0693-D0841-B0199-B0200-B0202-B0203-B0818-B0820-B0954-B0969-B0970-B1035.

Budgets prévisionnels 2021 :

Madame Le Maire présente ses propositions détaillées des dépenses et des recettes, tant en fonctionnement qu'en investissements, comme suit:

• Budget communal :

- | | | |
|-------------------------------|------------------------|------------------------|
| ▪ Section fonctionnement : | Dépenses : 676 900,72€ | Recettes : 676 900,72€ |
| ▪ Section d'investissements : | Dépenses : 367 836,62€ | Recettes : 367 836,62€ |

Après examen et délibéré, le conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 de la commune tel que présenté. Cette décision est prise par 7 voix pour· 1 Voix contre et 3 Abstentions

• Budget assainissement :

- | | | |
|-------------------------------|------------------------|------------------------|
| ▪ Section d'exploitation : | Dépenses: 71 816,13€ | Recettes: 71 816,13€ |
| ▪ Section d'investissements : | Dépenses : 162 595,47€ | Recettes : 162 595,47€ |

Après examen et délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif 2021 du service assainissement tel que présenté. Cette décision est prise par 10 Voix pour· 1 Voix contre.

Rappel: Extrait du compte rendu de séance. Le contenu intégral du compte-rendu du conseil est consultable en mairie ainsi que sur le site internet www.vagnas-ardeche.com.

Heureux de vous recevoir !

10

Restaurant le Bistrot



Magali et son équipe vous invitent sur la très belle terrasse ombragée à déguster une cuisine traditionnelle généreuse de produits frais et locaux, les délicieuses pizzas maison, mais aussi les desserts gourmands et les glaces soigneusement préparés par le chef.

Le Bistrot, c'est avant tout une ambiance familiale, une bistronomie de petits plats soigneusement préparés par le chef. La carte se renouvelle au gré de l'arrivage des produits. De quoi vous laisser tenter par les suggestions du moment !

Le Bistrot vous propose également, en vente à emporter, pizzas, lasagnes, ravioles et salades composées.

Tout cela à un prix très correct et toujours avec le sourire.

Le restaurant est ouvert midi et soir, tous les jours sauf le mercredi.

Pour réserver, appelez le 06 23 11 10 00



Restaurant le Picourel

En dehors du village, cette auberge discrète saura vous séduire par une cuisine traditionnelle soignée, servie sur une belle terrasse ombragée. Les midis de la semaine vous pourrez déguster les assiettes repas ainsi que le menu du jour et les soirs et week-ends, à la carte ou aux menus, des mets variés et savoureux...

Les plats simples mais délicieux et très copieux, avec quelques spécialités originales, vous seront servis par un personnel agréable, réactif et à l'écoute de la clientèle.

Avec assez de choix pour vous faire hésiter, il y en a pour tous les goûts à un prix abordable et un très bon rapport qualité/prix. Vous passerez un agréable moment dans ce restaurant fort sympathique au milieu des pins.

Le Picourel est ouvert 7 jours sur 7. Pour réserver, appelez le 04 75 88 32 21



La table de la Boissière, hôtel du Couvent

Dans un cadre exceptionnel, l'établissement vous réserve un accueil chaleureux, une cuisine épurée, alliant des saveurs d'ici et d'ailleurs et une cave fournie.



Ce qu'en disent les clients :

- Le site, à lui seul mérite la visite, le repas et le service sont également de très haute qualité.
- Le repas était délicieusement raffiné du début à la fin. Le service était parfait.
- Le cadre est joli, calme, à l'image de l'hôtel. Nous avons adoré les entrées, les plats et les desserts originaux et délicieux.
- Les plats sont aussi beaux que bons. Un vrai régal gustatif.
- Bravo au chef pour la qualité et la finesse de sa carte.
- Le découvrir, c'est avoir envie d'y revenir !

Le Premier Menu (entrée, plat, dessert) est à 38€.

La table de la Boissière est ouverte en terrasse tous les soirs dès 19 heures.

Pour réserver, appelez le 04 87 22 00 30



Nouvelles brèves

Brujas accueille Labeaume en musiques

L'ouverture du festival « Labeaume en musiques » se fera cette année à VAGNAS, en l'église de BRUJAS.

Le concert se tiendra le samedi 5 juin à 11h ; un duo violon-violoncelle par l'ensemble « Fabria ».



Une création mondiale du compositeur Mathieu LEMENNICIER ; des œuvres de Rebecca CLARCKE, Serge PROKOFIEF et KODALY. Un programme très virtuose et rythmé.

Les artistes sont des musiciens qui vivent sur notre territoire, y compris, M. Lemennicier. La jauge prévue à cette date est très basse (35 % de l'occupation habituelle) aussi nous invitons les amateurs intéressés par ce programme à réserver rapidement leurs entrées sur le site de Labeaume en musiques: www.labeaume-festival.org.



Le Musée médiéval est ouvert !



Le Musée médiéval a réouvert ses portes après un hiver plus long que prévu, mais qui n'a pas été inactif, loin de là.

Tout d'abord, la collection lapidaire (inscrite au titre des Monuments historiques) a bénéficié des talents de Benoît Lafay, restaurateur des musées nationaux, qui les a nettoyés et qui a restauré le bénitier. Ces travaux ont été entièrement financés par la Direction régionale des affaires culturelles.

Ensuite, de nombreux contacts ont été pris pour assurer la promotion du musée. Un partenariat a été signé avec l'association de promotion d'hébergements de tourisme « Clé Vacances » et le musée apparaît en bonne place dans leur guide. Un second partenariat a été mis en place avec l'office de tourisme de Vallon. Ainsi, le musée figure à présent dans les outils de communication mis à disposition du public et il fait partie du produit « Pass vélo culture » qui associe forfait de location d'un vélo électrique et une entrée dans l'un des sites partenaires.



Enfin, des panneaux de pré-signalisation ont été installés sur la D579 aux entrées nord et sud du village. Des affichettes sont déposées chez des commerçants. L'équipe de bénévoles s'est cette année encore mobilisée pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles. Pour mémoire, l'entrée est gratuite pour les habitants de Vagnas !

Attention, les jours et les horaires d'ouverture ont été modifiés. Le musée est ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00.

Nouvelles nominations

Le conseil municipal a désigné de nouveaux représentants dans les syndicats intercommunaux :

- EPTB AB Cèze : **Régine LAIGNEL** devient titulaire
- SICTOBA : **Louise LACOSTE** devient membre du bureau

Sur Internet : toutes les infos sur vagnas-ardecche.com